



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 22 octobre 1999**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :  
le 12 Octobre 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 25 Octobre 1999

**Niort, portes ouvertes sur les années 2000 - Appel à projets  
associations - Conventions**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Maryse ROUZIER, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, Mme Isabelle ANELONE

**Secrétaire de séance :** Madeleine CHAIGNEAU

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Robert LEON donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.  
M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Jean-Robert BEJUGE.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à Mme Madeleine CHAIGNEAU.  
M. Pierre GUERIT donne pouvoir à M. Jean PILLET.  
M. Robert PLANTECOTE donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Patrick ARNAUD, Mme Catherine REYSSAT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D99541

**CONSEIL MUNICIPAL DU 22 octobre 1999**

**Information Communication&Relations**  
**Ext.**

**Niort, portes ouvertes sur les années 2000 - Appel à projets  
associations - Conventions**

Madame Marie-Josèphe SOULISSE, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

La Ville de Niort a décidé de prendre une part active dans les festivités qui marqueront le passage au troisième millénaire. A l'occasion de ces célébrations, elle souhaite mettre en exergue sa caractéristique de "villes-portes".

Cette notion s'entend aussi bien sur un plan :

- Historique car Niort a toujours été une ville de passage (gué romain, croisement Anjou / Poitou / Saintonge, trois ports successifs, passage des chemins de St Jacques ...),
- Economique tant on connaît l'importance dans l'agglomération niortaise des mouvements financiers mais aussi des flux téléphoniques, informatiques et plus généralement technologiques
- Logistique car autant en terme touristique que de transport, Niort s'avère de plus en plus " incontournable " (Porte du marais, TGV, autoroutes et prochainement six échangeurs tout autour de la Ville ...)
- Culturel car l'ancrage du monde mutualiste tout comme la détermination de la municipalité à lutter pour les Droits de l'Homme ou bien encore l'ouverture au monde dont font preuve les acteurs culturels locaux ... sont les signes tangibles d'une volonté d'ouvrir les portes de Niort au Monde et d'inscrire durablement la solidarité et la citoyenneté aux côtés du triptyque républicain "liberté-Egalité fraternité".

La Ville de Niort illustrera ce concept tout au long de la période en suggérant notamment l'évolution de la cité depuis les **trois portes historiques** de la ville (Saint-Jean, Saint-Gelais, Vieux Ponts), en passant par les **six portes actuelles** (six axes visibles depuis la place de la Brèche : Parthenay, Paris, Limoges, Saint-Jean d'Angély, La Rochelle et Venise verte par la rue Ricard) pour finir avec les **neuf portes à venir** (neuf axes délimités par le futur chemin communal de l'an 2000 : Limoges, Paris, Parthenay, Coulonges, Nantes, Coulon, La Rochelle, Saint-Jean d'Angély, Aiffres) et les **douze portes imaginaires** du troisième millénaire (les douze coups de minuit des 31 décembre 2000).

Ces célébrations se dérouleront au rythme de cinq saisons.

- Première saison : 20 novembre 99 - 20 mars 2000 : "**portes de la vie**".

Lancement des opérations, naissance des initiatives... on s'intéressera plus particulièrement au public jeune et aux enfants et à leurs familles (le 20 novembre sera notamment marqué par les 10 ans de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant), les 3-4 décembre : centre télévisé Téléthon – 10-11-12 marché de Noël, illuminations ...

- Seconde saison : 21 mars - 20 juin 2000 : "**portes du marais**".

Pour ce printemps 2000, l'accent sera mis sur les projets liés à l'environnement et notamment ceux tournés vers la Venise Verte.

- Troisième saison : 21 juin - 20 septembre 2000 : "**portes du monde**".

Avec la fête de la Musique comme point de départ et le 14 juillet comme étape intermédiaire, cette troisième période se placera délibérément sous le signe des échanges, de l'ouverture au monde, de l'antiracisme et des droits de l'Homme.

- Quatrième saison : 21 septembre - 20 novembre 2000 : "**portes de l'histoire**".

Avant de basculer dans le troisième millénaire, l'automne 2000 se positionnera sous le signe de la mémoire avec un dernier flash-back sur l'histoire locale, sur un siècle passé à Niort

- Cinquième saison : 21 novembre - 21 mars 2001 : "**portes de l'avenir**".

Conclusion naturelle de ce cycle de saisons, ce dernier temps fort ouvrira les portes de l'avenir.

Un appel à projet a été lancé auprès des associations ayant leur siège sur Niort.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- de bien vouloir approuver les conventions ci-après,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe Déléguée à les signer

*(Mme Françoise BILLY, Présidente de l'Association des Foyers de Jeunes Travailleurs, n'ayant participé ni au débat ni au vote)*

## **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjointe Déléguée

Marie-Josèphe SOULISSE

[Ordre du jour](#)